



**Nouveauté
2024**



EXTINCTEURS &

COUVERTURES ANTI-FEUX



...

1.3 Vérification périodique Tous les appareils sont vérifiés chaque trimestre par un membre, nommément responsable, du personnel de l'assuré. Cette vérification porte sur l'emplacement, l'accessibilité et le bon état apparent des appareils.

...

2.5. Nombre requis d'unités d'extinction

2.5.1. Le nombre requis d'unités d'extinction est d'une unité par 150 m² de surface à protéger, avec un minimum de deux unités d'extinction par niveau de construction. Toute fraction d'unité de surface mentionnée ci-dessus est comptée pour une unité de surface. Cette protection est renforcée pour les zones dangereuses selon les spécifications de l'assureur.

2.5.2. Sont notamment considérées comme zones dangereuses, celles

- contenant, pour les besoins de la fabrication, des liquides inflammables dont le point d'éclair est inférieur ou égal à 55° C, des produits à diluants inflammables, des gaz combustibles;
- où il y a travail mécanique du bois, même à titre accessoire;
- où il est procédé à l'application de peintures, vernis, laques, émaux, encres ou autres produits à diluants inflammables;
- où il y a présence de matières plastiques, papier ondulé, paille, fibres diverses pour l'emballage y compris les locaux contenant des produits emballés à l'aide de ces matières;
- contenant des séchoirs, appareils de polymérisation, fours et autres appareils chauffés à plus de 30°C et traitant des matières combustibles. Cette énumération n'est pas limitative.

2.5.3. Par niveau, il peut indifféremment être fait choix d'appareils portatifs ou d'appareils mobiles non portatifs; toutefois, la moitié au moins des unités d'extinction nécessaires à la protection doit être réalisée par des extincteurs portatifs.

2.6. Signalisation de l'emplacement des appareils

2.6.1. Les appareils doivent être signalés de manière bien visible par des pictogrammes appropriés

2.6.2. L'emplacement des extincteurs portatifs et des extincteurs mobiles non portatifs doivent être repris sur plans et ces plans doivent être affichés en nombre suffisant à des endroits stratégiques bien visibles.

2.7. Vérifications périodiques Indépendamment de la vérification périodique trimestrielle dont question en 1.3., l'assuré doit faire vérifier annuellement par des personnes spécialisées (entreprises certifiées par BELAC ou un organisme d'accréditation étranger appartenant au « Multilateral agreement (MLA) » du « European Cooperation for Accreditation (EA) ») tous les extincteurs et leur charge en conformité avec la norme NBN S21-050. Toutes les vérifications seront consignées dans un registre.

Les 5 classes de combustible

	COMBUSTIBLE	ASPECT	EXEMPLES
	Matières solides non fusibles	Incandescence et flammes	Bois, papier, textiles, charbon, matières synthétiques non fusibles
	Liquides, solides fusibles	Flammes	Solvants, huiles, cires, matières synthétiques fusibles
	Gaz	Flammes	Propane, butane, acétylène, gaz naturel, méthane, hydrogène
	Métaux	Incandescence	Sodium, magnésium, aluminium
	Huiles et graisses alimentaires	Flammes, explosion en cas de contact avec l'eau	Huiles et graisses utilisées pour frire ou griller

Les types d'extincteur

Il existe 3 principaux types d'extincteur, en fonction de la classe de combustible. Les extincteurs que vous trouvez dans un lieu sont adaptés aux risques présents sur place.

Extincteur à eau pulvérisée avec additif, light-water, mousse

Le plus **courant dans les bâtiments** et le plus adapté à un usage ménager.

Il peut avoir différentes dénominations selon le fournisseur, mais tous contiennent de l'eau et un additif rendant l'eau plus pénétrante à la matière et pouvant former un film par-dessus les liquides inflammables.

Extincteur à poudre

Il est utilisé à **l'extérieur, là où il y a un risque de gel** (par exemple dans une station-service).

Il faut éviter d'utiliser ce type d'extincteur dans les bâtiments car il peut générer des dégâts collatéraux importants, la poudre se répandant partout (nuage corrosif, dommages au matériel électrique et électronique, etc.).

Extincteur au CO₂

Ce type d'extincteur est **destiné à un usage spécifique** car il n'empêche pas la ré-inflammation.

On le retrouve principalement dans certains locaux techniques ou dans les cuisines professionnelles. Le CO₂ étant toxique, il y a un risque d'asphyxie lors de son utilisation dans de petits espaces clos et des risques de brûlure par le froid, si le jet est dirigé vers une personne.

Adapter son moyen d'extinction

Classe de combustible	Moyen d'extinction
Feu de classe A (matières solides non fusibles)	Extincteur à eau pulvérisée avec additif, light-water, mousse
Feu de classe B (liquides, solides fusibles)	Extincteur à eau pulvérisée avec additif, light-water, mousse
Feu de classe C (gaz)	Couper la source de gaz
Feu de classe D (métaux)	Extincteur à poudre «D», spécifique pour les métaux
Feu de classe F (huiles et graisses alimentaires)	Couverture d'extinction, couvercle ou extincteur spécifique de type «F»

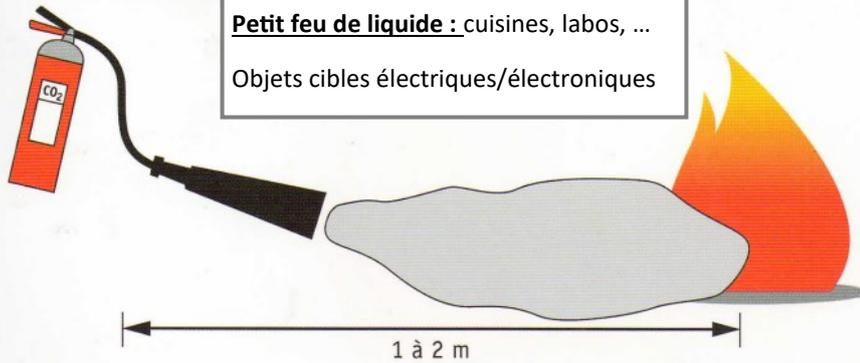
Attention au feu d'huile ou de friteuse

Ne jamais utiliser d'eau sous risque de graves brûlures!

Pour ce type de feu, il existe des extincteurs de type «F». Vous pouvez également utiliser une couverture d'extinction, ainsi que tout moyen pour recouvrir la casserole ou la friteuse, comme un couvercle par exemple, afin d'étouffer le feu.

Moyens de première intervention et techniques d'extinction

CO₂



> capacité d'extinction limitée pour les solides, jet continu, NE convient PAS pour des feux couvants



> jet continu sur les liquides (convient uniquement pour les petits feux)

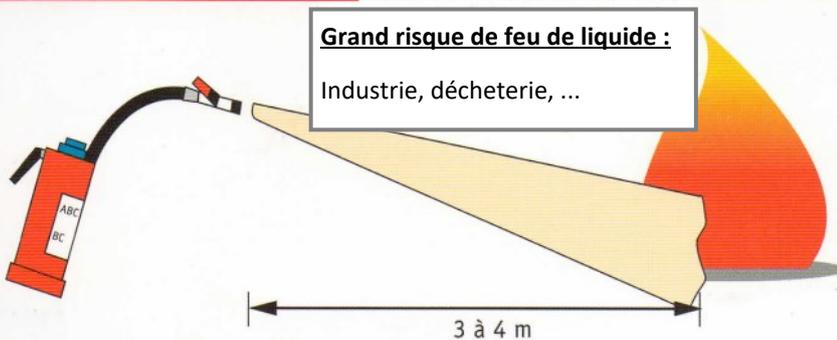


> couper uniquement l'alimentation de gaz



> convient pour les appareils électriques

poudre



> jet interrompu jusqu'à l'extinction des flammes



> jet continu sur les liquides

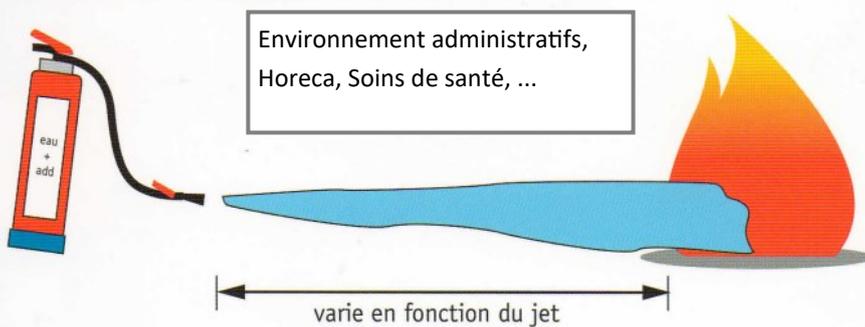


> couper uniquement l'alimentation de gaz



> convient pour les appareils électriques

eau et additif



> jet intermittent sur les solides jusqu'à l'extinction des flammes



> jet continu sur les liquides

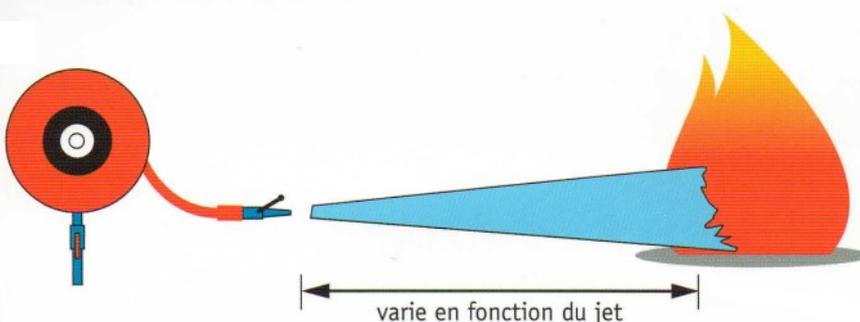


> NE convient PAS pour les feux de gaz, couper uniquement l'alimentation de gaz



> convient pour les appareils électriques $\leq 1\ 000$ volts

robinet d'incendie armé



> jet intermittent sur les solides



> NE convient PAS pour les liquides



> NE convient PAS pour les feux de gaz, couper uniquement l'alimentation de gaz



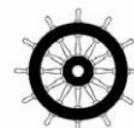
> NE convient PAS pour les appareils électriques

**VISIBLES
EN SHOWROOM**

Modèle	Prix TVAC
Turex TC5-1 CO2/5KG	224 €
Turex TC2-1 CO2/2KG	133 €

Fabricant belge et leader de la protection active contre l'incendie depuis 1947, Ansul met à la disposition de plus de 38,000 clients une longue expérience en recherche et développement, une large gamme de produits de qualité faisant l'objet de contrôles rigoureux à tous les stades de la fabrication et des services performants, proches des clients au travers d'un réseau de plus de 90 antennes réparties dans le pays

- Une gamme complète
- Excellent rapport qualité - prix
- Fabriqué en Belgique
- Certifié CE - BENOR - ANPI
- Testé 3 fois plus qu'exigé par la norme



Marine Keur



Caractéristiques techniques	TUREX CO2	TUREX CO2
Modèle	TC5-1	TC2-1
Agent d'extinction	CO2	CO2
Poids net (kg)	5,0	2,0
Poids totale (kg)	13,9	6,6
Hauteur totale (cm) avec tuyau	94	-
Hauteur totale (cm) sans tuyau	75	48
Diamètre cylindre (cm)	13,6	11,6
Matière	ACIER	ACIER
Classe de feu	B	B
Rating	89 B	34B
Unité d'extinction	0,5	-
Temps d'éjection(sec)	12,5	6,8
Distance de jet (mt)	3,5	2
Tuyau tromblon (cm)	80	-
Limite de température (°C)	-20°C + 60°C	-20°C + 60°C
Pression de travail	50 bar	50 bar
Pression d'épreuve cylindre	250 bar	250 bar
Membrane de sûreté	OUI	OUI
Agréation	EN3-7 Benor/Anpi	EN3-7 Benor/Anpi
Emballage (dimensions en cm)	76 x 28 x 15	51 x 25 x 12
Garantie (ans)	5	5

ANSUL ■

Masters in Fire Protection

siège d'exploitation: Zone Maalbeek, Av. de l'industrie 35 - 1702 Grand-Bigard - Belgium - tel.: +32 (0)2 467 72 11 - fax : +32 (0)2 466 44 56 - e-mail : mail@ansul.be
siège social: Av. Louise, 65 bte 11 - 1050 Bruxelles - Belgium

**VISIBLES
EN SHOWROOM**

Modèle	Prix TVAC
Spraytek P6-ABC-S3 Poudre 6KG	127 €
Spraytek F6-AB-S3 Mousse 6L	188 €

La Gamme SPRAYTEK

SPRAYTEK Extincteur à poudre 6/9 kg



SPRAYTEK Extincteur à mousse 6/9 l



Le SPRAYTEK, extincteur à poudre, est un appareil conforme aux normes en vigueur et aux prescriptions des assureurs. Son prix imbattable, sa polyvalence, son efficacité et sa conception simple, font du SPRAYTEK un maître-achat dans sa catégorie.

Le SPRAYTEK, extincteur à mousse, est 100% écologique et polyvalent. Il est conforme aux normes en vigueur ainsi qu'aux prescriptions des assureurs. Son concept simple, son prix et son efficacité, font du SPRAYTEK à mousse un maître-achat absolu dans sa catégorie.

CAPACITÉS D'EXTINCTION ET DONNÉES TECHNIQUES

Spraytek Extincteur à poudre 6/9 kg

Inhoud Capacité	Rating A	Rating B	Rating C	Brandklassen Classes de feux	Blusmiddel Agent extincteur	NVBB-ANPI Eenheid-Unité	Certificaties Certifications	Hoogte Hauteur	Diam mm	Gevuld gew. Poids chargé	Temperatuur grenzen Températures limites
6 kg	34 A	233 B	C	A+B+C	Forex Basic	1	EN 3 Benor / Anpi	550 mm	162 mm	10,50 kg	-20° / +60°C
9 kg	43 A	233 B	C	A+B+C	Forex Basic	1,5	EN 3 Benor / Anpi	600 mm	182 mm	15,7 kg	-20° / +60°C

Spraytek Extincteur à mousse 6/9 l

Inhoud Capacité	Rating A	Rating B	Brandklassen Classes de feux	Blusmiddel Agent extincteur	NVBB-ANPI Eenheid-Unité	Certificaties Certifications	Hoogte Hauteur	Diam mm	Gevuld gew. Poids chargé	Temperatuur grenzen Températures limites
6 l	27 A	183 B	A+B Max. 1000 V	schuim mousse Ecocare basic	1	EN3 Benor / Anpi	515 mm	162 mm	10,50 kg	0° / +60°C
9 l	34 A	233 B	A+B Max. 1000 V	schuim mousse Ecocare basic	1,5	EN3 Benor / Anpi	600 mm	182 mm	15,5 kg	0° / +60°C

Exploitatiezetel: Zone Maalbeek, Industrielaan 35 - 1702 Groot Bijgaarden - Belgium
tel.: +32 (0)2 467 72 11 - fax : +32 (0)2 466 44 56 - e-mail : mail@ansul.be
Maatschappelijke zetel: Louizalaan, 65 bte 11 - 1050 Brussel - Belgium

ANSUL ■
Masters in Fire Protection

Siège d'exploitation: Zone Maalbeek, Av. de l'industrie 35 - 1702 Grand-Bigard - Belgium
tel.: +32 (0)2 467 72 11 - fax : +32 (0)2 466 44 56 - e-mail : mail@ansul.be
Siège social: Av. Louise, 65 bte 11 - 1050 Bruxelles - Belgium

■ COUVERTURES ANTI-FEU ■

Il est indispensable de retrouver des couvertures anti-feu dans les cuisines, les ateliers, les garages, les labos, etc. Grâce aux couvertures anti-feu Ansul, un début d'incendie peut facilement être éteuffé rapidement et en toute sécurité. Les couvertures anti-feu Ansul répondent à la norme européenne EN1869:1997.

La couverture anti-feu Ansul est composée de 3 couches dont 2 de fibres de verre tissées avec 1 couche de film ignifuge entre les deux.

Ces couvertures sont emballées dans un coffret en PVC rouge rigide et peuvent facilement être accrochées au mur.

Les deux bandes facilitent un dépliage immédiat lors de l'utilisation

Les couvertures anti-feu Ansul sont disponibles en plusieurs dimensions :

- 120 cm x 120 cm
- 120 cm x 180 cm
- autres mesures sur demande



Qu'est-ce qu'une couverture anti feu ?

La couverture anti feu est constituée d'une **matière ininflammable**, appelée aussi **matière ignifugée**. Le plus souvent il s'agit d'un **tissu de fibre de verre**. Déposée sur des flammes, elles ne s'embrasera pas.

Elle **éteint un départ de feu de faible ampleur**, sur une matière solide ou liquide, en le privant d'oxygène (source d'énergie qui alimente la combustion). C'est pourquoi il vous faut choisir une couverture anti feu **suffisamment grande pour couvrir intégralement les foyers d'incendie potentiels**, en créant un revêtement étanche où l'air ne peut pas passer.

Les couvertures anti feu sont dotées de **deux lanières noires**. En tirant sur ces liens, vous libérez la couverture de son emballage. Ils servent également à la tenir pour une manipulation sans risque de brûlure.

Parmi celles que vous trouverez sur notre site, vous constaterez que nous proposons deux types d'emballages : un boîtier rigide ou une enveloppe souple. Chaque couverture peut être fixée au mur pour être facile d'accès en cas d'urgence. Elles peuvent être de plusieurs tailles, allant d'un carré de 1m x 1m à un format de 1,20m x 1,80m.

La couverture anti feu **ne peut être utilisée qu'une seule fois**. Une fois exposée à des flammes, elle perd par la suite son pouvoir protecteur.

Il existe également des formats très grands de couverture anti feu, utilisés par les pompiers pour éteindre un brasier sur une voiture par exemple.

Quand l'utiliser ?

Il est souvent recommandé d'**équiper les cuisines** avec cet accessoire de **protection incendie**. Pourquoi ? Car les cuisines peuvent être le site de départs de feux très spécifiques, notamment à cause des matières grasses de cuisson. Ces feux sont particuliers, il ne faut surtout pas projeter n'importe quoi dessus pour les éteindre. Si vous mettez de l'eau sur une friteuse en feu par exemple, l'huile va se projeter et amplifier l'incendie. L'emploi d'une couverture ignifugée est ici un choix plus judicieux.

La couverture anti-feu est également recommandée pour **venir en aide à une personne** dont les vêtements auraient pris feu. L'utilisation d'un extincteur peut s'avérer dangereuse dans ce cas. L'agent **extincteur poudre ABC** par exemple est toxique et irritant, il peut causer des brûlures chimiques sur la peau. L'**extincteur CO2** peut, lui, causer des gelures puisque la neige carbonique pulvérisée est à une température inférieure à -70°C. Pour aider une personne touchée par des flammes, la couverture anti feu est donc la meilleure option et la plus sécurisée.

Installer une couverture coupe feu (en complément d'autres matériels de prévention contre les incendies), est donc conseillé dans les cuisines de restauration collective, les cuisines d'habitations, les hôtels et lieux de sommeil collectifs, les entrepôts qui stockent des produits inflammables, les ateliers de soudure ou les ateliers où sont projetées des étincelles... Elle **doit être installée le plus près possible des risques d'incendie** potentiels.

La couverture ignifugée peut aussi **aider une personne présente sur un lieu d'incendie en la protégeant de la chaleur**. Pour traverser une pièce où la température ambiante est déjà très élevée, placez la couverture dépliée devant-vous, en la tenant les bras levés et en vous cachant intégralement derrière. Elle atténuera la chaleur et vous permettra de vous déplacer à travers la zone dangereuse et d'évacuer.

Modèle	Prix TVAC
Couverture Blanche 1,20x1,20m (JPW1212)	87 €
Couverture Blanche 1,20x1,80m (JPW1812)	113 €
Couverture Rouge 1,20x1,20m (JPR1212)	87 €
Couverture Blanche 1,20x1,80m (JPW1812)	113 €

ENTRETIEN DES EXTINCTEURS

En tant qu'entreprise certifiée, nous effectuons des contrôles annuels conformes à la norme NBN S21-050.

Tous nos techniciens et nos field service managers sont qualifiés selon la norme S-21-050 et sont tenus de travailler selon les prescriptions d'un organisme de contrôle.

Cet organisme, Apragaz, peut effectuer des audits à tout moment pour vérifier la qualité de nos prestations.

Pour acquérir et garder la certification Apragaz, les critères suivants sont pris en compte :

- former le personnel
- utiliser des outils adaptés
- utiliser des pièces d'origine
- disposer de suffisamment de matériel pour effectuer les réparations et les rechargements nécessaires sur place
- prodiguer des conseils sur mesure aux clients
- avoir ses propres inspecteurs de qualité qui effectuent des contrôles aléatoires chez les clients
- être l'objet de contrôle a posteriori de l'organisme de contrôle Apragaz

Autres certificats existants :

- ISO
- VCA **
- FISQ

Afin de proposer une solution adaptée à nos clients, nous avons plusieurs formules pour l'entretien annuel des extincteurs :

- full omnium
- semi-omnium
- vérification technique
- location

En plus de l'inspection et de l'entretien annuels obligatoires un extincteur doit être soumis à une inspection visuelle au moins tous les 3 mois, effectuée par une personne responsable de l'entreprise, conformément aux prescriptions de la NORM NBN S21-050 et le DR 28/03/2014.

- La présence et l'accès libre vers l'extincteur à l'endroit prévu
- L'étiquette ne peut pas être abimée et le mode d'emploi lisible
- L'extincteur ne peut pas être abimé et les scellés intacts

Il faut régistrer les constatations dans un livre de bord, et prendre action en cas d'infractions.

Nos conseillers spécialisés peuvent fournir les informations nécessaires aux clients et ce, sans engagement.

ENTRETIEN DES DÉVIDOIRS

Un entretien annuel des dévidoirs est nécessaire pour garantir leur parfait état et leur bon fonctionnement.

Des problèmes non-visibles ou d'autres facteurs liés à l'environnement (par exemple la pression de l'eau) peuvent nuire au bon fonctionnement du dévidoir.

En tant qu'entreprise certifiée, nos techniciens spécialisés effectuent les contrôles annuels conformément à la norme EN 671-3 et aux prescriptions du fabricant. Tous nos contrôleurs et notre Field Service Manager suivent des formations afin de travailler selon les prescriptions de la norme et sont en possession d'un diplôme de plombier.

Les principales prescriptions pour répondre à la norme EN 671-3 sont :

- travailler avec du personnel spécialement formé avec les bonnes compétences
- travailler avec du matériel et des pièces détachées de qualité
- effectuer des tests de débit et de pression statique
- effectuer les tests de haute pression quinquennaux
- remise d'un bon de travail avec une checklist et fourniture d'une attestation
- si nécessaire, devis pour la remise en état du matériel



Les remplacements, les ajouts et les installations de dévidoirs font aussi partie de nos services.

En plus du service annuel obligatoire d'inspection et de maintenance, un dévidoir doit faire l'objet d'un contrôle visuel au moins tous les 3 mois, effectué par un responsable de l'entreprise, comme le prescrit par la norme NORM EN 671-3, chapitre 4 et le DR 28/03/2014.

- La présence et l'accès libre vers le dévidoir à l'endroit prévu
- L'étiquette ne peut pas être abimée et le mode d'emploi lisible
- Le dévidoir ne peut pas être abimé et les scellés intacts

Il faut régistrer les constatations dans un livre de bord, et prendre action en cas d'infractions.

Personne de contact à ce sujet :

M. Marc FORIR - +32 473 38 02 77 - m.forir@ansul.be

(et pour d'autres services spécifiques : exutoires, système d'extinction automatique, éclairage de secours, ... depuis 1947)